

là où la défense n'a plus la parole...

Édito

Perspectives 2025

Depuis 27 ans, Avocats sans Frontières France poursuit modestement mais obstinément son chemin dans la construction d'un monde de justice et de liberté.

Notre Association est confrontée au double défi du maintien de son existence et de son développement.

Le modèle économique associatif est d'une terrible fragilité ; l'absence de capital social nous rend dépendants des aides, qui, au fil du temps, se font de plus en plus aléatoires, affectées par les crises qui se multiplient et l'aide publique au développement qui se restreint avec l'exemple des États Unis qui suppriment leur Agence de coopération et les subventions qu'elle attribuait.

Simultanément, les besoins de droit et de justice s'accroissent, et nous sommes sollicités pour apporter notre contribution à la défense des plus vulnérables ; en Ukraine, en Iran ou encore en Syrie.

Seule la force de nos convictions et de notre engagement peut nous permettre de surmonter ces difficultés.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent pour leur contribution à nos côtés, ainsi qu'à nos adhérents et nos salariés qui poursuivent leurs efforts afin de continuer notre magnifique aventure au service des citoyens du monde.



François CANTIER

Président Fondateur d'Avocats sans Frontières France

2025

TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES



Les Permanences Solidaires et Avocats sans Frontières France participent à mon sens d'un même mouvement : tenter d'apporter un soutien et un peu d'assistance à des personnes qui en ont besoin. J'ai toujours entendu mon père, professionnel de santé, défendre l'accès universel aux soins et le voit encore agir en ce sens, dans son quotidien. Les actions comme les permanences solidaires sont pour moi une manière de suivre son exemple, en le transposant au droit. Assurer l'accès au droit du plus grand nombre, y compris et surtout des personnes qui connaissent des situation de faiblesse ou de fragilité m'apparaît d'autant plus nécessaire que notre époque semble devenir toujours plus trouble et plus hostile. Dans ce contexte, la création de partenariats et les actions visant à promouvoir l'Etat de droit, la justice et les idéaux démocratiques à l'international est un impératif vital pour notre propre système de protection des droits.

Me Romain DENILAULER - Avocat au Barreau de Toulouse, participant aux Permanences Solidaires en 2024.

ASF FRANCE

CONTENU

EDITORIAL	PAGE 02
SOMMAIRE	PAGE 03
ASF FRANCE DANS LE MONDE	PAGE 03
NOTRE HISTOIRE	PAGE 04
PRÉSENTATION	PAGE 06
NOS PROJETS	PAGE 07
PERSPECTIVES 2025	PAGE 15
FORMATIONS	PAGE 17
ILS NOUS SOUTIENNENT	PAGE 18
COMMENT NOUS SOUTENIR ?	PAGE 19

ASF FRANCE DANS LE MONDE



AMAZONIE (PARÀ)



CAMEROUN

PAGOC : Projet d'Appui à une GOuvernance carcérale basée sur les droits humains au Cameroun



GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE



GUINÉE

LIBRE : Lutte contre l'impunité des auteurs de violences Basées sur le genre afin de Renforcer l'Egalité de genre en Guinée



KURDISTAN



LAOS

MAACI : Multistakeholder Alliance Against Corruption and Impunity in Laos



NIGERIA

e-RIGHTS : Enhancing digital rights in Nigeria



NIGERIA

PROJUST : PROMoting access to JUSTice for persons facing the death penalty and arbitrary detention in Nigeria

1998 - 2024 : 26 ANS D'IMPACT POUR L'ACCÈS AU DROIT

1998

Création d'ASF France par Me François Cantier.

Avec plusieurs Avocats Français de retour du Rwanda où ils avaient participé à la défense d'accusés et de victimes du génocide de 1994 aux cotes d'ASF Belgique, Me François Cantier décide de créer Avocats sans Frontières France.

Dés cette année là, ASF France s'engage dans la mise en place d'un nouveau projet similaire au Burundi et dans la défense d'Avocats menacés en raison de leur exercice professionnel au Pérou.

Me François Cantier participe en juin 1998 à la Conférence de Rome qui adoptera le Traité créant la Cour Pénale Internationale.

1999

ASF France met en œuvre deux nouveaux projets :

- en Colombie afin de protéger et soutenir les Avocats Colombiens menacés de mort en raison de leur exercice professionnel
- Au Kosovo afin de contribuer à la défense d'accusés et de former avocats et juges aux textes internationaux désormais applicables sur leur territoire.

2003

ASFF obtient le statut consultatif auprès des Nations Unies.

ASF France participe, aux côtés de l'avocate Hawa Ibrahim, à la défense d'une femme Nigériane, Amina Lawal, condamnée à mort pour adultère devant un Tribunal Shania et obtient son acquittement devant la Cour d'appel de Katsina.

2004

Dans le prolongement de l'affaire Amina Lawal, **ASF France s'implique dans un projet contre la peine de mort et contre la torture** avec en partenariat la Nigerian Bar Association.

2006

Projet d'accès au droit au Cambodge, en collaboration avec le Barreau Cambodgien : installation d'avocats dans les principales villes, formation des Avocats et du personnel judiciaire et enfin défense des victimes des Khmers Rouges devant les Chambres Extraordinaires chargées de les juger à compter de 2009.

2009

Création du Réseau Avocats sans Frontières avec le soutien de la Fondation Clifford Chance destiné à favoriser la création de nouvelles associations nationales, et à les promouvoir en les renforçant par un accompagnement et des formations; ce Réseau regroupera en 2012 une vingtaine d'ASF en Afrique, Amériques et Europe. Un projet naîtra de cette initiative avec ASF Mali sur la défense des personnes détenues et la formation des acteurs de la chaîne pénale sur les outils juridiques internationaux protecteurs des droits humains.

2011

En collaboration avec ASF Cameroun et d'autres organisations de la société civile mise en place d'un projet de défense des détenus en proie à de mauvais traitements

2014

Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun, permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI+, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

Défense des droits des migrants à Calais. En 2015, ASF France a choisi d'intervenir à Calais, où se concentrent quelques 3.000 migrants venus notamment d'Erythrée, du Soudan, de Syrie ou d'Afghanistan.

2016

Deux nouveaux projets : au Tchad, pour la défense de femmes et des mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.

2018

Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2019

Installation du Samos Legal Centre en Grèce auprès des demandeurs d'asile.

2020

ASF France élargit son intervention au Nigeria aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2021

Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus.

ASF France démarre des activités en République de Guinée relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.

2022

ASF France démarre des activités de renforcement du rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits en Guinée.

2023

ASF France s'implique dans la défense du droit des citoyens à une information fiable avec un projet en faveur d'un espace numérique sûr en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Nigeria.

2024

ASF France démarre trois projets en matière de lutte contre la corruption et d'impunité au Laos, de gouvernance carcérale au Cameroun et de lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en Guinée.

En parallèle, **ASF France participe au soutien d'Avocats Tunisiens poursuivis en raison de leur activité professionnelle**.

ASF France obtient un Prix des Droits de l'Homme de la République Française, Mention Spéciale, sur un projet de défense de femmes Ukrainiennes victimes de violences sexuelles le 10 décembre 2024.



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1998 par Me François Cantier, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif, régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle contribue à faire respecter les droits fondamentaux à travers le monde, partout où cela s'avère utile et nécessaire. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : Justice, Solidarité et Liberté.

NOS MISSIONS

Favoriser l'accès au droit et une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées.

Défendre toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leurs fonctions.

Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et acteurs de la chaîne pénale).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui est privée d'une défense libre et indépendante. Nous sommes également présents auprès des avocats et défenseurs des droits humains menacés en raison de leur activité au service des droits des citoyens : car au-delà de ces personnes ce sont ces droits qui sont bafoués. ASF France, dans cette perspective, a pour vocation de promouvoir l'accès au droit et participe à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire; dotée de compétences reconnues en formation elle contribue à celle des professionnels de la Justice et du droit.

ASF FRANCE FAIT PEAU NEUVE EN 2025 !

Un nouveau style, les mêmes missions !

En 2025 et grâce à un bénévolat de compétence, ASF France adopte une nouvelle identité visuelle marquant son évolution tout en restant fidèle à ses missions de défendre les droits humains là où ils sont les plus menacés.



Dans ce Plan d'Action, nous présentons en premier lieu les projets en cours qui se poursuivront en 2025, avant de détailler les perspectives pour de nouvelles initiatives cette année.

AMAZONIE

 **Durée du projet :** Janvier 2024 - Décembre 2025

 **Zones d'intervention :** État du Pará – Amazonie
Brésilienne

CONTEXTE

L'État du Pará, au Brésil, demeure un territoire clé en Amazonie, notamment pour les exportations de matières premières grâce à ses infrastructures industrielles et logistiques, particulièrement dans la région du Bas-Tocantins et la municipalité de Barcarena. Toutefois, cette expansion économique continue d'entraîner des impacts socio-environnementaux majeurs, menaçant les droits fondamentaux des communautés locales.

La déforestation massive, la pollution des sols et des eaux, les nuisances sonores et les déplacements forcés affectent directement les populations autochtones et quilombolas, remettant en cause leur accès à un environnement sain, au logement, à l'eau et à l'alimentation. Dans ce contexte, la reconnaissance des responsabilités des entreprises multinationales devient un enjeu essentiel pour garantir une réponse juridique adaptée et préserver les droits des communautés affectées.

Face à ces défis, l'association FASE (Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional) mène des actions pour dénoncer et poursuivre en justice les violations socio-environnementales perpétrées dans la région. Aux côtés de FASE et CCFD - Terre Solidaire, ASF France s'engage à renforcer l'accès des communautés à la justice en soutenant leurs démarches et en explorant les voies de recours disponibles, qu'elles soient judiciaires ou extrajudiciaires. À travers cet accompagnement, ASF France contribue à faire progresser la justice environnementale et sociale dans la région, tout en favorisant une meilleure protection des droits des populations locales.

OBJECTIF

Accompagner et représenter les communautés traditionnelles du district de Barcarena dans les démarches de reconnaissances de responsabilité des entreprises multinationales.

PERSPECTIVES 2025

- Analyser les possibilités de procédure judiciaire et extra judiciaire
- Représenter les communautés traditionnelles pour ces démarches

PARTENAIRES



CCFD-Terre Solidaire



FASE (Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional – Fédération d'organisations pour l'aide sociale et éducative)



PAGOC

PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

 **Durée du projet :** Avril 2024 - Octobre 2027

 **Zones d'intervention :** Yaoundé, Douala, Bafoussam, Buea, Bamenda, Garoua et Maroua

"PAGOC est un projet complet qui englobe la formation des acteurs de la chaîne pénale, l'assistance juridique des détenus, leur réinsertion et le plaidoyer. Très peu de projets au Cameroun ont une vision aussi globale et efficace de la gouvernance carcérale." - Me DACGA Sandrine, représentante d'ASF France au Cameroun.

CONTEXTE

Le Cameroun compte 76 établissements pénitentiaires et dispose d'un cadre législatif protecteur des droits humains, ancré dans la constitution de 1996 et soutenu par la ratification de diverses conventions internationales. Malgré la construction de nouvelles prisons, la rénovation des infrastructures existantes et les initiatives pour accélérer les procédures judiciaires, de nombreux défis restent encore à relever. En effet, les prisons camerounaises souffrent d'une surpopulation chronique (178%), avec des taux d'occupation approchant les 500%. 58% des détenus sont en détention provisoire, parfois pendant plusieurs années, en attendant leur procès. Au sein de ces centres de détention, les conditions de vie sont souvent difficiles, ce qui peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale des détenus.

Face à cette situation, le projet PAGOC souhaite venir en aide aux détenus les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, en leur assurant une représentation juridique adéquate et gratuite et en accompagnant leur réinsertion dans la société. Par ailleurs, le projet va développer des synergies pluri-acteurs pour améliorer les conditions de détention et favoriser la mise en place effective de peines alternatives à l'incarcération au Cameroun.

OBJECTIFS

- **Contribuer** à la consolidation d'une gouvernance carcérale et judiciaire sensible aux droits humains et à la protection des personnes en détention, notamment les détenus les plus vulnérables au Cameroun.

- **Favoriser** une approche participative et inclusive impliquant tous les acteurs concernés pour améliorer l'accès à la justice, les conditions de détention, la réinsertion socio-professionnelle des détenus et l'application effective des peines alternatives afin de réduire la surpopulation carcérale.

PERSPECTIVES 2025

- **Assistance judiciaire** auprès des personnes privées de liberté en situation de vulnérabilité ou en détention préventive.
- **Prise en charge** des cas d'habeas corpus.
- **Sensibilisation** des détenus sur leurs droits, les voies de recours et les procédures légales à travers un guide.
- **Mise en réseau** des avocats intervenant sur le projet
- **Formation** des acteurs de la chaîne pénale en présentiel sur le respect des Droits Humains.
- **Formation** des acteurs de la chaîne pénale en ligne
- **Assistance judiciaire** de cas emblématiques devant la cour régionale de la CEMAC
- **Accompagnement** des anciens détenus à la réinsertion.
- **Formation** des acteurs de la chaîne pénale et des avocats aux procédures d'Habeas Corpus.

PARTENAIRES



Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH)

Research Institute for Development (RIDEV)

SOURCE DE FINANCEMENT



SAMOS LEGAL CENTRE

 **Durée du projet :** Depuis janvier 2019

 **Zones d'intervention :** Grèce, île de Samos

« J'étais à l'extérieur de la ville de Samos. J'étais à Athènes lorsque la deuxième décision positive a été rendue. Votre organisation m'a dit que j'avais reçu une réponse positive, et j'ai éprouvé une très grande joie ; c'était mon seul espoir dans la vie de prendre cette décision positive [...] C'est le soutien juridique et psychologique de votre organisation qui m'a aidé. » - **Témoignage anonyme d'un réfugié syrien.**

CONTEXTE

En 2024, Samos a été confrontée à un afflux sans précédent de demandeurs d'asile, exacerbant une crise humanitaire déjà critique. D'après le ministère grec de la Migration, l'île a accueilli 8 560 personnes cette année-là. Face à cette arrivée massive, le camp, aux conditions de vie précaires et inadaptées, a vu les souffrances et les besoins urgents des exilés s'aggraver. Dans un contexte international marqué par de profondes instabilités et des évolutions politiques majeures, les politiques migratoires ont connu des durcissements significatifs, impactant directement le traitement des demandes d'asile et la situation des personnes exilées. Ces changements ont plongé des milliers de personnes dans une incertitude totale, les maintenant dans des conditions indignes avec un accès minimal aux besoins essentiels. En 2025, ASF France reste déterminée à soutenir les demandeurs d'asile, à défendre des réponses justes et humaines face à cette crise et à dénoncer les violations des droits fondamentaux, tout en leur apportant un accompagnement juridique face aux blocages administratifs persistants.

OBJECTIF

- **Contribuer** à garantir le droit de demander l'asile et protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

SOURCES DE FINANCEMENT



Fondation Yo
& Anne-Marie
Hamoud

CHOOSE
LOVE



L'ORÉAL
FONDS POUR LES FEMMES

PERSPECTIVES 2025

Renforcer les actions de plaidoyer et les recours stratégiques, notamment par :

- La rédaction de rapports de plaidoyer de monitoring de violation des droits fondamentaux.
- L'introduction de requêtes auprès de l'Ombudsman grec.
- La participation à des déclarations communes.

Poursuivre l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile à Samos, en assurant :

- La préparation aux entretiens de demande d'asile.
- La gestion des dossiers devant les Comités d'appel.
- L'identification et l'orientation des personnes vulnérables.
- La préparation et le dépôt des demandes de réexamen.
- L'assistance dans les procédures de réunification familiale

PARTENAIRES



Samos Volunteers



I Have Rights



Human Rights Legal Project

LIBRE

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES AUTEURS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AFIN DE RENFORCER L'ÉGALITÉ DE GENRE EN GUINÉE

 **Durée du projet :** Mars 2024 - Février 2027

 **Zones d'intervention :** Guinée (Conakry, Kankan, Mamou)

"Le projet LIBRE adresse non seulement de manière holistique le grand besoin de prise en charge des violences multiples basées sur le genre, mais il le fait de manière interdisciplinaire. Ce fut une expérience extrêmement riche que de pouvoir travailler main dans la main avec tous les acteurs de la chaîne pénale et du corps médical, de Conakry à l'intérieur du pays, afin de renforcer nos actions et compréhensions respectives, et ainsi de faire un pas de plus dans la lutte contre l'impunité des auteurs de VBG. Ce type de mise en commun contribue aux prises de conscience et redonnent à chacun énergie et entrain dans lesquels puiser au quotidien, ainsi qu'un lien pour continuer à se renforcer mutuellement". **Caroline Walter, membre du Pôle Expertise LIBRE**

CONTEXTE

La Guinée s'engage depuis plusieurs années pour la défense des droits fondamentaux, notamment des femmes et des jeunes filles. Son cadre législatif interdit les VBG et prévoit un accompagnement psychosocial et judiciaire pour les victimes. Signataire de la CEDEF depuis 1982, le pays fait face à une situation socio-économique fragile, favorisant de graves violations des droits humains, dont les violences sexuelles, les mariages précoces et les mutilations génitales féminines (MGF).

Malgré des politiques de lutte contre ces violences, les recours juridiques restent peu utilisés, par manque d'information ou par crainte des représailles et de la stigmatisation. La persistance de la justice informelle, souvent discriminante envers les femmes, renforce leur marginalisation. Dans ce contexte, LIBRE vise à combattre l'impunité des VBG et à promouvoir des changements concrets de comportement pour leur éradication.

OBJECTIFS

- **Contribuer** à la lutte contre les discriminations basées sur le genre et notamment contre les VBG en Guinée.
- **Participer** à la lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en favorisant l'accès des victimes à la justice et impulser un changement de comportement des autorités et de la population.

PERSPECTIVES 2025

- **Optimisation** de la base de données pour centraliser et analyser les données VBG.
- **Formation** des acteurs judiciaires et médicaux sur les VBG.
- Trois sessions de **formation** pour les autorités sur l'identification, les risques et les impacts des VBG.
- **Renforcement** des avocats pour le traitement des dossiers VBG.
- **Création et animation** de clubs scolaires sur les droits humains et le genre.
- **Prise en charge holistique** des survivantes et référencement adaptés.
- **Campagne digitale** de sensibilisation sur les VBG et leur judiciarisation.
- **Étude et collecte** de données sur les VBG en Guinée.

PARTENAIRES



Le Centre Guinéen de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (CPDH)



Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG)

SOURCE DE FINANCEMENT



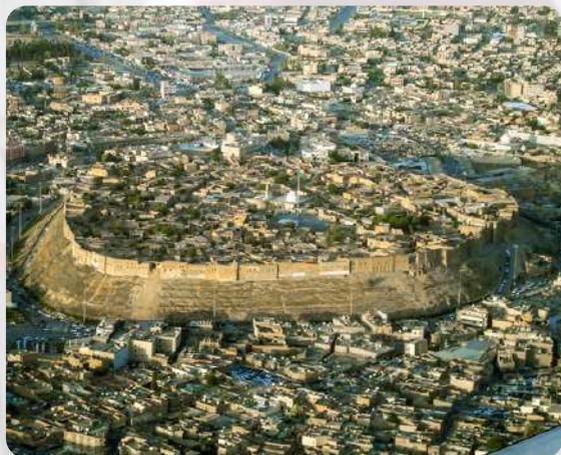
KURDISTAN

 **Durée du projet :** Depuis 2020

 **Zones d'intervention :** Kurdistan irakien et Kurdistan syrien

CONTEXTE

ASF France a démarré ses activités en lien avec le Kurdistan en 2020 à la suite de la chute de l'État islamique. Depuis, des centaines de femmes et d'enfants originaires d'Europe sont retenus dans des camps des conditions inhumaines et ASF France contribue au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue de la prise en charge des enfants et de la judiciarisation des femmes en France.



Erbil, Kurdistan irakien

PERSPECTIVES 2025

- **Soutenir** le plaidoyer en faveur du rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus illégalement dans les camps du Nord-Est syrien.
- **Analyser** la situation des hommes et des jeunes adultes, auparavant mineurs, actuellement détenus dans ces camps.



Un camp kurde de réfugiés à la frontière turco-syrienne. © Reuters

OBJECTIFS

- **Faciliter** le rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde.
- **Assurer** la prise en charge adaptée des enfants à leur retour en France.
- **Engager** la judiciarisation des femmes devant les tribunaux français.

MAACI

ALLIANCE MULTIPARTITE CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITÉ AU LAOS

MULTISTAKEHOLDER ALLIANCE AGAINST CORRUPTION AND IMPUNITY IN LAOS

 **Durée du projet :** Janvier 2025 - Juin 2028

 **Zones d'intervention :** Laos

“MAACI est un projet essentiel qui contribuera à la stratégie nationale du gouvernement pour la lutte contre la corruption au Laos. Le projet s'inscrit également dans la stratégie d'Oxfam au Laos visant à renforcer la collaboration entre la société civile et les partenaires du développement afin d'améliorer la participation des citoyens et de contribuer à la bonne gouvernance au Laos.” **Khamphy Khamavong, représentant d'Oxfam au Laos.**

CONTEXTE

En 2023, le Laos s'est classé 136e sur 180 pays dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, avec un score en baisse, illustrant la persistance du problème. La corruption affecte particulièrement les populations les plus vulnérables, limitant leur accès aux services essentiels et perpétuant les inégalités sociales et économiques.

Bien que le Laos ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption et adopté une loi nationale en 2005, l'impunité reste un obstacle majeur. En 2024, le gouvernement a récupéré 32,1 millions de dollars issus d'affaires de corruption, signe d'un engagement renforcé, mais les défis structurels demeurent. L'absence de mécanismes efficaces de surveillance et de participation de la société civile entrave encore les efforts de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, un projet vise à réunir acteurs étatiques et non étatiques pour réviser la loi anticorruption. L'objectif est d'instaurer un cadre juridique plus inclusif et participatif, renforçant la transparence et la responsabilité. En impliquant la société civile et d'autres parties prenantes, cette initiative ambitieuse d'apporter des avancées durables dans la lutte contre la corruption au Laos.

OBJECTIFS

- **Renforcer** la responsabilité et la transparence au Laos, en garantissant un accès équitable et impartial à la justice et aux services essentiels pour tous les citoyens.
- **Renforcer** la capacité de l'autorité d'inspection de l'État (SIA) à prendre des mesures

anti-corruption et à lutter contre l'impunité aux niveaux national et local.

- **Accroître** la sensibilisation et la capacité des citoyens et des organisations de la société civile à identifier et à signaler les comportements répréhensibles qui entravent l'accès des citoyens à la justice et aux services.

PERSPECTIVES 2025

- **Recherche** sur l'impact de la corruption sur les femmes et les filles.
- **Sensibilisation** des détenus sur leurs droits, les voies de recours et les procédures légales à travers un guide.

PARTENAIRES



Gender Development Association (GDA)



Oxfam au Laos

OXFAM au Laos

SOURCE DE FINANCEMENT



e-RIGHTS

ENHANCING DIGITAL RIGHTS IN NIGERIA

 **Durée du projet :** Mars 2023 - Novembre 2025

 **Zones d'intervention :** les Etats de Lagos, Abuja, Kano et Imo.

“Le projet a été une expérience qui a véritablement changé ma vie et celle des bénéficiaires. Il m'a offert de nombreuses possibilités d'apprentissage et m'a permis de nouer des contacts avec des personnes partageant les mêmes idées et travaillant dans l'espace numérique. Ce projet est porteur d'espoir, en particulier pour les jeunes femmes qui sont le plus souvent victimes d'abus et de déshumanisation en ligne.”

Ali Sabo - Chargé de campagne et de communication, CITAD.

CONTEXTE

Le projet e-RIGHTS vise à renforcer les droits numériques des Nigériens en utilisant les nouvelles technologies pour favoriser l'accès libre et sécurisé à Internet. Il cible particulièrement les jeunes, les activistes, les journalistes, les blogueurs, les défenseurs des droits humains et les citoyens engagés, en leur offrant un espace de liberté pour s'exprimer et échanger en ligne.

Les actions gouvernementales récentes, telles que l'interdiction de Twitter et les tentatives de restreindre les réseaux sociaux, ont limité les libertés en ligne, notamment lors des manifestations #EndSARS contre la brutalité policière. Ces mesures ont entraîné des arrestations arbitraires, la confiscation de passeports et le gel de comptes bancaires pour de nombreux citoyens.

Dans ce contexte, e-RIGHTS mettra en place une plateforme sécurisée pour signaler et suivre les violations des droits numériques, telles que les atteintes à la confidentialité, les cybermenaces, et les coupures d'Internet. Le projet vise à protéger les Nigériens contre ces abus tout en garantissant leur droit à la liberté d'expression et à la réunion en ligne.

OBJECTIFS

- **Renforcer** la protection des défenseurs des droits de l'Homme et de la population au Nigeria en promouvant les droits numériques.
- **Sensibiliser** et outiller les défenseurs des droits de l'Homme pour leur permettre de faire face aux menaces numériques.
- **Établir** un cadre favorable à l'exercice et à la protection des droits numériques au Nigeria.

PERSPECTIVES 2025

- **Poursuite** des campagnes de sensibilisation et de prévention en ligne au Nigeria, mettant en avant les droits numériques et la liberté d'expression à travers des vidéos réalisées par des influenceurs et influenceuses.
- **Organisation** de concours interscolaires pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre le cyberharcèlement et promouvoir un usage responsable du numérique.
- **Plaidoyer** pour une réforme des droits numériques au Nigeria.

PARTENAIRES



Spaces for Change (S4C)



Centre for Information Technology and Development (CITAD)

SOURCES DE FINANCEMENT



PROJUST

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR LES PERSONNES PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT ET DE LA DÉTENTION ARBITRAIRE AU NIGERIA

PROMOTING ACCESS TO JUSTICE FOR PERSONS FACING THE DEATH PENALTY AND ARBITRARY DETENTION IN NIGERIA

 **Durée du projet :** Aout 2024 - Décembre 2025

 **Zones d'intervention :** les Etats de Lagos, Kano, Enugu et Ogun.

*"ASF France, en tant qu'organisation de défense des droits humains, agit pour respecter la dignité humaine à travers des actions de plaidoyer et d'aide juridique. Le projet ProJUST renforce les systèmes judiciaires tout en offrant une aide aux personnes condamnées à la peine de mort, à la torture et à la détention arbitraire, en plaidant pour la commutation des peines de mort des détenus du couloir de la mort depuis plus de 10 ans et en faveur de la prérogative de miséricorde dans les cas appropriés, conformément à la Constitution nigériane." **Edugie Amihere - Responsable du suivi des cas***

CONTEXTE

En 2023, plus de 3 000 personnes attendent dans le couloir de la mort au Nigeria, ce qui en fait le nombre de condamnés à mort le plus élevé d'Afrique sub-saharienne. La législation nigériane prévoit la peine capitale pour divers crimes, notamment le meurtre, le terrorisme, le viol aggravé et la trahison. Dans certains États du Nord régis par la charia, elle peut aussi être appliquée pour l'adultère et l'apostasie. Toutefois, depuis plus de 10 ans, un moratoire en vigueur sur l'ensemble du pays suspend l'application de la peine de mort. Néanmoins, ce moratoire est souvent remis en question, comme en janvier 2025 lorsque le gouvernement de l'Etat d'Ogun a annoncé vouloir reprendre les exécutions. ASF France est engagé depuis plus de 15 ans auprès des organisations nigérianes pour l'abolition de la peine de mort au Nigeria.

OBJECTIFS

- **Offrir** une assistance juridique gratuite aux détenus condamnés à mort, notamment ceux victimes de torture ou de détention arbitraire
- **Continuer** le plaidoyer pour la commutation des peines pour celles et ceux ayant passé plus de 10 ans dans les couloirs de la mort

PERSPECTIVES 2025

- **60 détenus** encourant la peine de mort bénéficieront d'un accès à la justice et d'une assistance juridique.
- **Un plaidoyer** sera mené pour commuer la peine de 10 détenus ayant passé plus de 10 ans dans le couloir de la mort à Lagos, Kano, Enugu et Ogun.



SOURCE DE FINANCEMENT


Australian High Commission
Nigeria

NOS PERSPECTIVES EN 2025

PAR PAYS

En 2025, Avocats Sans Frontières France (ASF France) adapte ses actions aux réalités des pays dans lesquels elle projette d'intervenir afin de mieux répondre aux défis locaux en matière de droits humains. En Ukraine, en Syrie et en Iran, ASF France déploie des initiatives pour défendre les victimes de violences, soutenir les acteurs du changement et promouvoir l'accès à la justice. Chaque contexte appelle des réponses ciblées, qu'il s'agisse de lutter contre les violences sexuelles en temps de guerre, de contribuer à la reconstruction de l'État de droit ou de défendre les militantes persécutées.

UKRAINE



Crédit photo - tv5monde

En 2025, ASF France renforce son engagement pour la défense des victimes de violences en temps de guerre et l'accès à la justice. Aux côtés de SEMA Ukraine, nous projetons de mettre en place un accompagnement juridique des survivantes de violences sexuelles, utilisées comme armes de guerre depuis l'invasion russe. Avec plus de 2 000 à 10 000 de violences sexuelles estimées et 342 cas de violences sexuelles imputées aux forces russes par l'ONU depuis le début de la guerre, il est urgent d'agir. Nous comptons assurer la défense juridique au niveau national et international des victimes. Le 10 décembre 2024, ASF France a reçu un Prix des Droits de l'Homme de la République Française, Mention Spéciale, pour son projet de défense des femmes ukrainiennes victimes de violences sexuelles.

SYRIE

Les projets envisagés sont les suivants : participer, aux côtés des avocats syriens, à la défense des victimes syriennes du régime déchu dans les procédures pénales qui seront mises en œuvre au niveau national et international contre les auteurs de ces crimes. Former, selon leurs demandes, les avocats et les acteurs judiciaires syriens à l'utilisation des outils juridiques internationaux pertinents. Favoriser, en toutes circonstances, la tenue de procès équitables.



IRAN



Crédit photo - OHCHR

En 2025, ASF France renforce son engagement auprès des femmes iraniennes, avocates et militantes persécutées pour leur lutte contre l'oppression. Alors que la répression s'intensifie, avec plus de 30 000 femmes poursuivies en tout jusqu'en 2024 pour avoir défié l'obligation du hijab, nous comptons apporter un soutien juridique pour leur protection. Face aux arrestations et aux violences d'État, nous comptons mettre en place des actions pour défendre celles qui osent résister, et mobiliser la communauté juridique et exiger la fin de l'impunité.

NOS PERSPECTIVES EN 2025

PAR AXES STRATÉGIQUES

En 2025, Avocats Sans Frontières France poursuit son engagement pour la protection des droits humains à travers plusieurs axes stratégiques. L'association se concentre sur des enjeux mondiaux, tels que la prise en compte des droits humains par les entreprises, l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits fondamentaux, et la défense des défenseurs des droits humains dans des contextes répressifs, pour apporter des réponses concrètes aux défis actuels.

ENTREPRISES, ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS



En 2025, Avocats Sans Frontières France renforce son engagement en matière de Business and Human Rights (BHR) en plaidant pour le respect des obligations des entreprises en matière de droits humains. Cet engagement se concrétise par divers actions dont la signature d'une lettre, aux côtés de 150 autres experts en BHR, concernant la loi européenne « omnibus » visant à réduire les exigences en matière de rapports sur la durabilité. Cette année, nous mettrons également un accent particulier sur la due diligence des entreprises, en les sensibilisant aux risques de violations des droits humains et en soutenant la mise en place de mécanismes de réparation pour les victimes.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE MONDE JURIDIQUE

L'intelligence artificielle (IA) devient un sujet de plus en plus central dans les débats juridiques, soulevant des interrogations sur son impact sur les droits fondamentaux et la protection des libertés individuelles. Ces enjeux ont été abordés lors de la 68e édition des travaux de l'Union Internationale des Avocats en 2024, à laquelle ASF France a participé, et conduisent l'association à intégrer ces réflexions dans ses perspectives pour 2025. Nous réaffirmons ainsi notre engagement à apporter des réponses juridiques adaptées, tout en défendant les principes de justice et de transparence.



DÉFENSE DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

En 2025, Avocats Sans Frontières France affirme son soutien aux défenseurs des droits humains, en particulier en Tunisie et en Libye, deux pays où la répression des voix dissidentes demeure un défi majeur. En Tunisie, ASF France soutient l'ensemble des avocats confrontés à des entraves dans l'exercice de leur profession, notamment Me Sonia DAHMANI et Me Noureddine Bhiri. En Libye, nous soutenons les défenseurs des droits humains ainsi que les organisations de la société civile (OSC) libyennes à travers des formations ciblées, portant sur des techniques de défense, la promotion et la protection des défenseurs, ainsi que sur la mise en réseau.





NOTRE SERVICE DE FORMATION

"Très bonne formation comportant de nombreux exemples pratiques"
Témoignage anonyme à la suite d'un atelier de formation de formateurs à l'Ecole des Avocats (EDA) Aliénor à Bordeaux.

La formation chez Avocats sans Frontières France a été conçue à ses origines pour les membres de l'Association désirant s'engager dans notre Association et c'est toujours notre premier objectif ; mais nous l'avons élargi à ceux qui désirent acquérir des compétences complémentaires à travers nos expériences singulières. Commandez nos formations sur l'utilisation des outils juridiques internationaux protecteurs des droits de l'homme, de la compétence universelle ou encore sur la défense devant la Cour Pénale Internationale, la défense pénale dans un contexte juridique anglo-saxon...

UNE QUALITÉ GARANTIE PAR 25 ANS D'EXPÉRIENCE ET UNE CERTIFICATION

Avocats Sans Frontières France, c'est aussi un organisme de formation professionnelle. Sa certification Qualiopi est un gage de qualité qui rend ses formations susceptibles d'être homologuées par le Conseil National des Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO) ou le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



DES FORMATIONS SUR COMMANDES

ASF France propose des formations intra-organismes, c'est-à-dire des prestations sur commandes pour des groupes désireux de renforcer leurs compétences en matière de droit des personnes vulnérables avec une perspective internationale.

Commandez nos formations sur les droits des victimes de VBG, les droits des personnes privées de liberté, la défense des victimes ou des accusés devant la CPI, le droit d'asile. Vous pouvez aussi commander d'autres thématiques, pour des formations sur mesure.

ACCESSIBILITÉ

Si vos apprenants sont en situation de handicap ou ont des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous les présenter pour que la personne référente étudie les aménagements possibles.



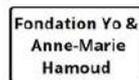
Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du secrétariat au **05 34 31 17 83** ou à l'adresse suivante : **secretariat@avocatsansfrontieres-france.org**

ILS NOUS SOUTIENNENT !

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



ORGANISATIONS D'AVOCATS

LES BARREAUX DE FRANCE



CABINET EMBASSE

RÉSEAUX



COMMENT NOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR ?

Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos donateurs, dont le soutien essentiel nous permet de poursuivre nos actions en faveur des droits humains en 2025 ! Pour continuer à mener nos actions et amplifier notre impact, voici comment vous pouvez nous soutenir.



Vous pouvez faire un don en ligne ou par courrier (chèque ou virement).

Renvoyez le formulaire de dons à ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !



Vous pouvez faire du mécénat ou mobiliser votre entreprise : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.



Vous pouvez acheter nos produits solidaires, comme les cartes de vœux ou la robe treillis d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.



Vous pouvez adhérer : en ligne ou par courrier.



Vous pouvez faire un don ou une cotisation via votre cabinet, si vous êtes avocat.



Vous pouvez commander des formations sur mesure en France, sur des thématiques juridiques, andragogiques ou géopolitiques animées par nos experts bénévoles.



Vous pouvez faire un legs ou toute autre libéralité (don manuel, donation, assurance-vie). Association reconnue d'utilité publique, ASF France est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.



Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats, pour organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).



Vous pouvez faire des microdons en ligne sans dépenser en naviguant sur Lilo ou Bing solidaire, ou en achetant en ligne avec Lilo Achats Solidaires.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du secrétariat au **05 34 31 17 83** ou à l'adresse suivante : **secretariat@avocatssansfrontieres-france.org**

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » **ROBERT BADINTER**

BULLETIN DE DON

JE FAIS UN DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À ASF FRANCE

Scannez le QR code ci-contre
pour une démarche en ligne



J'apporte un soutien ponctuel.

- 30 € 50 € 100 € Autre montant :€
- Soit 10 € après réduction fiscale Soit 17 € après réduction fiscale Soit 34 € après réduction fiscale

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'Avocats Sans Frontières France France.

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique.

À partir du (JJ/MM/AAAA), j'autorise Avocats Sans Frontières France à prélever sur mon compte :

- Chaque année : 30 € 50 € 100 € Autre montant :€
- Chaque mois : 30 € 50 € 100 € Autre montant :€

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter :

Nom et adresse de la Banque :

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

Prénom et Nom de la personne ou Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Date : Signature :



Avocats Sans Frontières France

13 rue des Fleurs
31000 Toulouse - France
Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !



ASF FRANCE